

# RAPPORT D'ACTIVITE

## ASSEMBLEE GENERALE CAMBRAI 25 octobre 2009

Chers amis,

Voici que, pour la deuxième fois, je vais vous présenter le rapport d'activités de notre association.

Notre association, elle vit à travers ce que le conseil d'administration, le bureau et le président essaient de faire, font, vivent tout au long de l'année,

Elle vit aussi par vos rapports entre vous dans vos provinces, par votre action quotidienne.

Elle vit enfin par les informations que vous nous transmettez ou par celles que nous, conseil, bureau, avons à vous transmettre, elle vit par cet échange réciproque.

Ce seront les trois axes de mon propos ce matin.

### Premier axe : l'activité du conseil, du bureau, du président

Notre conseil d'administration s'est réuni deux fois depuis le congrès et l'assemblée générale qui se sont déroulés à Lyon - Valpré le 26 octobre 2008.

**Première réunion le 31 janvier 2009** au siège de l'association Notre Dame de Salut au 10 rue François 1<sup>er</sup> dans le VIII<sup>ème</sup> arrondissement de Paris avec un ordre du jour très classique : le bilan du congrès de Valpré, la préparation du congrès que nous vivons actuellement et quelques questions concernant l'accompagnement spirituel éventuel de notre association, les relations avec l'ANDDP, le renouvellement du conseil d'administration et le nom de notre association...

**Pour ce qui est du congrès de Valpré**, chaque membre dit sa satisfaction d'avoir vécu ce congrès avec quelques bémols : pas assez de temps pour les questions, quelques problèmes de cars....

Quelques annotations :

- Bonne intuition d'avoir eu l'idée de faire travailler ensemble les différentes hospitalités nationales;
- Le « plus » du congrès, ce fut le côté spirituel avec la présence d'une communauté religieuse sur place ;
- Les ponts ouverts avec la Pastorale de la Santé ;
- Les dialogues ouverts dans chacun de nos diocèses avec les représentants ou les délégués des hospitalités nationales.

Puis, ce fut le bilan financier : Bertrand vous en parlera tout à l'heure...

Et le bilan « Communication » : une discussion s'ouvrit au sein du conseil sur la question plus générale « faut-il communiquer ? » qui aboutit à une conclusion unanimement

partagée : il ne faut pas laisser tomber la communication ! Merci, à Benoît XVI à Lourdes, d'avoir dit un mot sur les hospitaliers !

**La préparation de notre congrès actuel** fut le deuxième thème abordé lors de cette réunion du conseil d'administration. Henri Douce, invité à cette réunion, nous présenta les grandes lignes du congrès que nous sommes en train de vivre: lieux, hébergements, finances, programme, accès à Cambrai, etc...

Un troisième thème était à l'ordre du jour de cette réunion : **l'accompagnement spirituel éventuel de notre association**. Après présentation et explications sur cette question par Jean-Nicolas Sabbag à l'origine de cette proposition, le conseil, après discussion, propose comme conclusion : 1) « oui » sur le fond; 2) gardons notre indépendance; 3) on verra au congrès ce qu'en pensent les présidents.

**Les questions diverses** furent l'occasion d'aborder trois sujets :

*1er sujet* : les relations avec l'ANDDP : bonnes relations actuelles avec projet de création d'une commission mixte paritaire entre notre association et l'ANDDP composée de 3 membres de chacune des deux associations. Le conseil est d'accord mais bute sur les 3 noms à proposer : il reviendra donc au prochain conseil élu et renouvelé aujourd'hui de se saisir de cette question. A noter que deux réunions se sont tenues à Paris au siège de la Conférence des Evêques de France le 2 mars 2009 et le 19 octobre dernier : c'est notre président, notre vice-présidente et notre trésorier qui représentaient notre association à ces réunions qui avaient pour sujet l'étude d'une éventuelle « lettre de mission ».

*2ème sujet* : le remplacement des responsables des régions apostoliques : à ce propos, diverses personnes sont proposées et il appartient au président de les contacter individuellement.

*3ème sujet* : le nom de notre association : il est proposé de retenir un nouveau nom pour notre association : « association des hospitalités francophones ». Une discussion s'est donc ouverte sur ce sujet mais, évidemment, rien n'est fixé car ce changement de nom implique un changement complet des buts et de l'objet de notre association et cela n'est pas de la compétence du conseil d'administration.

### **Une deuxième réunion du conseil d'administration de notre association s'est déroulée avant hier soir, en fin de journée ici à Cambrai.**

Nous avons reçu les nouveaux présidents au nombre de dix sept. Parmi ceux-là, nous avons noté une nouvelle hospitalité : l'hospitalité Madeleine Delbrel de Créteil.

Puis, Antoine Tierny, président de l'Hospitalité Notre Dame de Lourdes, a présenté cette hospitalité d'accueil en insistant sur le mini-stage pour les nouveaux présidents prévu le premier dimanche de juillet 2010.

Ensuite, nous avons parlé des suites du congrès de Lyon :

- nomination d'un membre de notre association au Conseil National de la Pastorale de la Santé,
- lettre à tous les évêques sur le thème de notre congrès actuel.

Enfin, la préparation de l'assemblée générale de ce matin et quelques questions diverses nous ont occupé jusqu'à 0h30...notamment le site Internet de notre association et la préparation, en collaboration avec l'ANDDP, d'une « lettre de mission ».

**Voilà pour les deux réunions du conseil d'administration au cours de cet exercice 2008 – 2009....**

## **Mais l'activité du président et du secrétaire ne s'est pas arrêtée là.**

Depuis quelques années et à l'initiative de Raymond, notre ancien secrétaire général, notre association est devenue partenaire incontournable des composantes consultatives et permanentes des Sanctuaires.

Notre association est donc membre de la **commission du calendrier** des sanctuaires de Lourdes.

Votre président a donc participé, en décembre 2008, à la commission du calendrier pour fixer définitivement les dates des pèlerinages de l'année 2010,

Et votre secrétaire a participé, en août 2009, aux réunions de la commission du calendrier pour commencer à mettre au point le calendrier des pèlerinages pour 2011.

Je vous reparlerai tout à l'heure de cette commission du calendrier.

Monique Maquet, membre du conseil et présidente de l'Hospitalité de Tournai, a participé, en tant qu'invitée, au **congrès de l'ANDDP** qui s'est déroulé du 17 au 21 novembre 2008 à Banneux en Belgique. Monique Maquet a représenté notre président et, par là, notre association, à cet important congrès qui regroupe une fois par an tous les directeurs de pèlerinages. A noter que le prochain congrès de l'ANDDP se tiendra le mois prochain à Sète, dans le diocèse de Montpellier, et c'est Jean-Michel Bourdrel, notre président, qui représentera notre association.

Jean Pierre Doublet a représenté notre président et donc notre association à la **réunion convoquée par Mgr Perrier** à Lourdes les 9 et 10 juillet 2009, réunion qui avait pour objet l'opération « Siloé » dont nous avons beaucoup parlé depuis vendredi. Et une deuxième réunion sur cette même opération « Siloé » s'est déroulée il y a quelques jours à Lourdes, et donc le lundi 12 octobre dernier, c'était notre président qui y participait et qui donc nous représentait.

Voilà pour le premier axe : l'activité des responsables de notre association.

## **Le deuxième axe :**

**c'est ce que nous vivons dans nos provinces par notre action quotidienne**

Et là, ce n'est pas à moi de vous dire **l'activité que vous avez entre vous, dans vos régions respectives**, vos rencontres inter hospitalités, vos réunions de présidents avec ou sans intervenants extérieurs.

Ce que je voudrais vous dire et que je vous avais déjà signalé l'an dernier, c'est que le conseil d'administration tient énormément et accorde beaucoup d'importance à ces rencontres quelquefois statutaires, d'autres fois informelles et amicales. Car c'est là que se construit très pratiquement et sans bruit notre service auprès des personnes malades ou handicapées : le bien ne fait pas de bruit.

C'est par une collaboration réelle, amicale que l'on peut faire avancer les choses et c'est le but de notre association : mutualiser nos expériences, se rendre service entre nous pour avancer, pour partager nos efforts et nos recherches avec un souci de complémentarité... notamment en ce qui concerne l'entraide mutuelle, la prise en charge médicale, le fonctionnement des services...c'est l'article 1er de nos statuts qui dit tout cela.

A chaque réunion du conseil d'administration, nous le répétons : c'est dans les provinces que doit se faire un travail de collaboration et d'entraide mutuelle.

Il y a des provinces où les rencontres sont prévues, organisées et c'est très bien. Ce peut être des rencontres entre présidents avec un ordre du jour précis, ce peut être des rencontres entre conseils d'administration, ce peut être des rencontres entre hospitaliers dans un sanctuaire marial avec journées spirituelles... Différentes formes sont possibles : chaque province a son histoire, ses traditions.

Il y a des provinces qui ne vivent pas grand chose ou rien entre elles, ou qui n'ont aucun contact ou très peu de contacts... et c'est dommage : mon archevêque me le répète : nous allons, dans un avenir proche, vers des pèlerinages interdiocésains à Lourdes... et, donc, il faudra travailler avec d'autres hospitalités, nos voisines, pour mettre sur pied un tel pèlerinage. Rappelons nous ce point, nous qui n'avons aucun contact avec l'hospitalité qui est à côté de nous.

### Troisième axe : l'échange réciproque

Et là, je dois vous mentionner trois choses.

#### **D'abord, notre site Internet.**

Raymond tient notre site Internet : au conseil, nous pensons que notre site Internet doit nous aider encore plus et davantage dans notre service de président d'hospitalité. Merci Raymond pour ton travail de maintien et de mise à jour du site Internet de notre association.

Ensuite, un autre sujet important. Vous l'avez souvent entendu dans la bouche de mon prédécesseur à ce poste de secrétaire général : une association n'est pas une association si elle ne connaît pas le nom et l'adresse de ses membres.

Il faut beaucoup de patience pour arriver à avoir **un fichier à jour** ; je comprends aujourd'hui les coups de gueule et les rappels à l'ordre de mon prédécesseur pour connaître par le détail les changements de présidents.

Oui, moi aussi, ce matin, je voudrais vous inviter gentiment mais avec fermeté à communiquer au secrétaire que je suis les changements de présidents, les décès des membres qu'ils soient actifs ou honoraires.

Je vous demande de me faire parvenir la demande écrite d'adhésion du nouveau président prévue expressément à l'article 7 de nos statuts.

Je vous demande de me faire parvenir la position du président sortant, sa demande d'honorariat s'il remplit les conditions.

Je vous demande à me faire parvenir les décès éventuels.

Sachez que nous sommes une association et que l'adhésion du président est libre, elle n'est pas automatique. Ce n'est pas compliqué: le changement on peut me le faire savoir par lettre, par fax, par courriel...

Je vous l'avais déjà signalé l'an dernier : je vous facilite le travail : je vous ai préparé une fiche à remplir que vous pourrez vous procurer tout à l'heure (il y a des exemplaires pour tout le monde). Je vous demande de me la retourner dès la connaissance du changement concernant un président actif ou un membre honoraire.

Pensez à l'association des présidents d'hospitalités francophones quand il y a un changement de président dans votre hospitalité : c'est tout ce que je vous demande.

L'échange réciproque entre nous, il peut se faire par notre site Internet, on vient de le voir. Il peut se faire par les informations que vous communiquez au président ou au secrétaire. Il doit se faire aussi par des informations que nous, membres du conseil d'administration, nous devons vous donner. Et j'en viens au dernier point de ce rapport d'activité : **une information que l'on doit vous donner.**

Je vous ai dit tout à l'heure que ou le président, ou le secrétaire, ou les deux participent aux réunions de la commission du calendrier à Lourdes.

Je voudrais insister devant vous ce matin sur les difficultés très importantes que rencontre cette commission dans l'élaboration des calendriers annuels des pèlerinages : bien sûr, nous présidents d'hospitalités, ne sommes pas concernés directement par l'élaboration du calendrier, ce sont nos directeurs de pèlerinages qui proposent chaque année trois dates aux sanctuaires, ce sont nos directeurs de pèlerinages qui reçoivent ensuite la date retenue par la commission du calendrier...

Mais nous, présidents d'hospitalités, si nous ne sommes pas les destinataires des courriers des sanctuaires, nous devons savoir quand même comment cela fonctionne car nous sommes quand même de grands pourvoyeurs de pèlerins (les malades, les hospitaliers) pour nos pèlerinages diocésains ou nationaux.

*Quels sont les objectifs de la commission du calendrier ?*

Ils sont de deux ordres:

- organiser les venues des pèlerinages à Lourdes en tenant compte des souhaits des directeurs de pèlerinages.
- Répondre au double impératif de circulation des trains et de remplissage des Accueils.

*Quelle est la composition de la commission du calendrier ?*

- Un président représentant le Service d'accueil des pèlerinages dans les sanctuaires de Lourdes
- 2 représentants de l'ANDDP
- 2 représentants de notre association
- 1 représentant par pays ami des sanctuaires et par administration étrangère
- plusieurs représentants de la SNCF (service commercial, Rail Europe...)
- 1 représentant de chacun des accueils des malades.

*Quel est le fonctionnement de la commission du calendrier ?*

1ère étape : le secrétariat de la commission questionne chaque directeur de pèlerinage qui doit proposer au maximum 3 dates pour les pèlerinages N + 2.

2ème étape : 1ère réunion de la commission du calendrier durant l'été : elle étudie les demandes, attribue les dates qui sont envoyées aux directeurs de pèlerinages.

3ème étape : les directeurs font connaître au secrétariat de la commission s'ils sont d'accord ou pas avec les dates proposées.

4ème étape : 2ème réunion de la commission en décembre où sont réexaminées les dates des pèlerinages où l'accord n'a pas pu se faire.

*Quelles sont les difficultés de la commission du calendrier ?*

1ère difficulté : les contraintes liées au calendrier SNCF : jours interdits Corail, jours interdits TGV, jours à supplément tarifaire et ils sont nombreux l'été c'est à dire au plus fort de la saison des pèlerinages.

2ème contrainte : les matériels alloués par la SNCF en tant que trains de pèlerinage: ils ne sont pas en nombre suffisant.

3ème contrainte : les places dans les accueils qui ne sont pas extensibles.

Conclusion : il faut discuter, rediscuter, échanger, rééchanger pour arriver à des dates qui arrangent tout le monde : une fois il n'y a pas de rame corail, une autre fois la

rame TGV est à l'autre bout de la France, une autre fois la date est interdite, une autre fois un supplément tarifaire est demandé, une autre fois il manque 100 lits dans les accueils...

Bref, c'est un imbroglio, un vrai casse tête, et il y a des périodes où les discussions et les recherches durent une demi-journée pour trouver une solution pour seulement 2 pèlerinages.

Alors, sachez que tout se fait en très étroite collaboration avec la SNCF.

Sachez que les représentants de la SNCF font tout ce qu'ils peuvent pour arranger les choses mais qu'ils ne peuvent faire qu'avec ce que la Direction de la SNCF leur donne.

Sachez que la commission étudie toutes les possibilités malgré les contraintes que je viens de citer.

Sachez que, pour 2011, nous avons eu d'énormes difficultés pour arriver à des solutions.

Sachez que pour 2011, il y aura beaucoup de croisements dans les accueils.

C'est un fort message que je tiens à vous donner : pour 2011, nous avons eu, à la commission du mois d'août, d'énormes difficultés et il sera pratiquement impossible de modifier les dates que les directeurs ont reçues. Je tenais à vous le dire... Dites le à vos directeurs de pèlerinages... je pense qu'à leur congrès à Sète au mois de novembre, les directeurs vont en parler et faire remonter l'information plus haut. En tout état de cause, il fallait vous mettre au courant de ces énormes difficultés.

Voilà, je vous ai dit plusieurs choses sur l'activité de notre association, sur les difficultés que nous rencontrons...

Je finirai très simplement...en vous donnant les paroles d'un cantique que l'on chante souvent, dans mon pays, loin de Cambrai, à Agde sur les bords de la Grande Bleue... c'est un très vieux chant qui rappelle une Apparition de la Vierge au Vème siècle, sur la plage, au bord de la Méditerranée :

*« Quand les flots battent la nacelle et menacent de l'engloutir,  
Le marin tremblant vous appelle et vous venez le secourir;  
Comme lui, nous prions encore et nous tombons à vos genoux:  
Votre famille vous implore, Notre Dame veillez sur nous ».*

Modernité de ce chant traditionnel !

Combien peut-il s'appliquer aux temps où nous sommes !

Les flots ne battent-ils pas la barque de Pierre ?

Les flots ne battent-ils pas quelquefois nos hospitalités ?

Alors oui, amis hospitaliers, dans notre vie de tous les jours, dans la vie de notre Eglise, dans la vie de nos hospitalités, quand la nacelle tangue et que nous avons envie de baisser les bras, souvenons-nous que Notre Dame est là : prions la, oui, prions la...

Et, comme le dit la suite de ce vieux cantique,

*« Le coeur d'une mère est si doux,  
Soyez toujours notre espérance,  
Notre Dame veillez sur nous ».*

Guy Carayon  
secrétaire de l'APHF